Image not found or type unknown

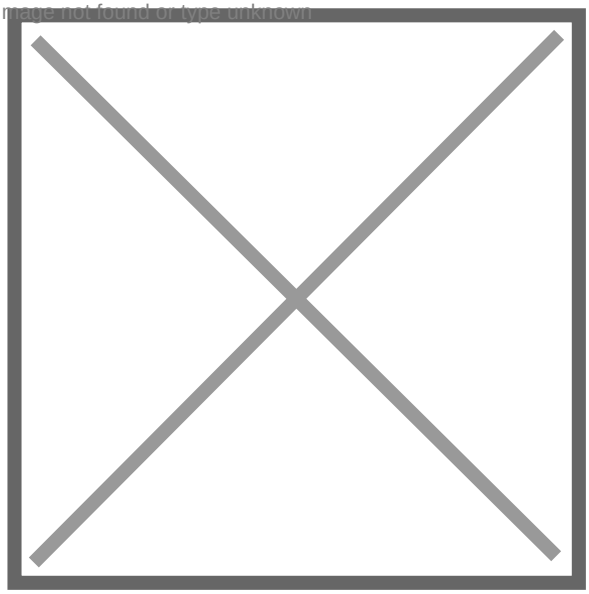

Remboursement match reporté

Par **alainaubouscat**, le **23/02/2009** à **15:02**

Bonjour,
j ai acheté via internet 2 places pour le match de rugby montauban munster prévu initialement le 24 janvier 2009.
ce match a été reporté au lendemain 25 janvier 2009 pour cause de vent violent. (c'était le week end de la tempête)
je n'ai pu me rendre au match car les trains ne roulaient plus (j habite à bordeaux donc à 200 kms de lieu du match) et les routes étaient trop dangereuses.
malgré plusieurs demandes successives (courrier...mail...tél..), le cluf de montauban refuse de me rembourser les billets non retirés.
cette pratique est elle légale ? comment faire pour obtenir le remboursement de ces billets dans la mesure où je serais dans mon bon droit ?
merci pour vos réponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés